

Communes & climat

Mobilité



SOURCES, LIENS UTILES



PLAN CLIMAT CANTONAL

www.ge.ch/document/24973/
telecharger

- **Fiches de référence**
Axe 6 > Mobilité
- **Rapport sur les typologies de logiques de choix modal**
<https://infoscience.epfl.ch/record/270348?ln=fr>
<https://infoscience.epfl.ch/record/286254?ln=fr>

MOBILITÉ D'ENTREPRISES

- **Label écomobile**
www.ge.ch/c/label-ecomobile
- **Newsletter Mobilité & Economie**
www.ge.ch/actualite/mobilite-economie-newsletter-au-service-professionnels-15-09-2022
- **Plateforme digitale de mobilité TPGEVOMOOV**
www.tpg.ch/fr/offre-mobilite
- **Formation Mobility Manager**
www.sanu.ch/fr/je-veux-me-former/cours/k/MTMM-FR_formation_de_mobilite_manager
- **Formation sur les plans de mobilité**
www.hesge.ch/hepia/plans-mobilite-dentreprise

En bref

La mobilité est au centre d'un changement de paradigme et de perception qui engendre des débats intenses dans le cadre de la transition écologique. Mais de nombreuses collectivités, dont le Canton de Genève et les communes genevoises, s'engagent d'ores et déjà pour faire évoluer les habitudes de mobilité et proposer des alternatives compatibles avec les enjeux climatiques.

Interventions

● Comment atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris dans le domaine de la mobilité ?

- Pr. Vincent Kaufmann
vincent.kaufmann@epfl.ch

L'Accord de Paris a fixé l'objectif de neutralité carbone au niveau mondial d'ici 2050.

En Suisse, le secteur des transports et de la mobilité représente 32% des émissions du pays, devenant une cible prioritaire en termes d'actions de lutte contre les changements climatiques.

La stratégie *Avoid-Shift-Improve*, approche de la durabilité environnementale qui cherche à modifier le comportement des consommateurs, constitue un ensemble de mesures et de leviers d'actions permettant l'atteinte des ambitieux objectifs énoncés. L'axe *Avoid* consiste en une diminution des déplacements, en nombre et portée. L'axe *Shift* traduit la volonté d'un report modal vers les transports alternatifs au transport individuel motorisé. Finalement, la dimension *Improve* vise une amélioration de la technologie.

● Plan de mobilité d'entreprises et des collectivités : actualités et enjeux

- Chrystelle Charat
chrystelle.charat@etat.ge.ch

Dans le canton de Genève, 30% des déplacements sont liés au travail. Parmi ceux-ci, 35% sont effectués en voiture, moto ou scooter, 42% en transports publics et 22% à pied ou à vélo.

En 2022, l'Etat de Genève a lancé les labels « institution écomobile » et « entreprise écomobile ». A ce jour, 10 entités ont été labellisées et 14 demandes de certification supplémentaires déposées. Cette démarche certificative permet, dans un premier temps, la pose d'un diagnostic et la gestion du stationnement des véhicules des employé-e-s. S'ensuit l'offre d'alternatives et un projet d'entreprise au service d'un objectif commun : une participation active à la transition écologique tout en améliorant la qualité de vie au travail et en favorisant la collaboration et les échanges. Le processus est finalisé par une évaluation des résultats obtenus, comprenant une enquête annuelle et la communication d'un bilan. Cette dernière étape est essentielle dans la perspective d'ajustement et d'amélioration des mesures.

● Plan de mobilité communal et label Ecomobile – Ville de Lancy

- Lucas Mercader
l.mercader@lancy.ch

La Ville de Lancy a conduit une analyse d'accessibilité sur trois sites, afin d'étudier les déplacements quotidiens du personnel de la Ville. Cette analyse a permis d'obtenir des données de concentration, de potentiel de mobilité douce et de transports publics et d'évaluer la pertinence des covoiturages.

Une enquête auprès des usager-ère-s a ensuite permis de déterminer la part des différents moyens de transport, ainsi que les principaux reports modaux envisagés.

Ces informations recueillies, un plan d'action a pu être élaboré, articulé autour de 4 piliers principaux : mesures incitatives, réglementation,

Suite au verso ↓

COMMUNES

- **Lancy – mobilité**
www.lancy.ch/dossiers/mobilite
- **Lancy – plan de mobilité**
www.lancy.ch/plan-de-mobilite
- **Thônex – mobilité douce**
www.thonex.ch/vivre-a-thonex/me-deplacer/mobilite-douce
- **Carouge – mobilité**
www.carouge.ch/offres-mobilite

LES VOIES VERTES

Les voies vertes du Grand Genève
www.grand-geneve.org/velo__trashed

- **Thônex – voie verte**
www.thonex.ch/vivre-a-thonex/me-deplacer/voie-verte

LÉMAN EXPRESS

www.lemanexpress.com

- **Léman Express : webinaire du Grand Genève**
<https://youtu.be/Dyq457jqdGk>

LOGISTIQUE URBAINE

- **Une solution innovante**
www.ge.ch/document/logistique-urbaine-geneve-teste-solution-innovante
- **Projet Nano-Hub**
<https://ovo.earth/projet-nano-hub>

communication et gestion de projet. Il est constitué de principes généraux tels que la tarification des places de parking, la flexibilité dans les choix de mobilité, ou encore la possibilité d'accompagnement ou de subventions. Le plan de mobilité comprend également des objectifs chiffrés, en termes d'augmentation ou de réduction des points associés à chaque mode de transport.

Dans sa volonté de promouvoir des moyens de transport plus vertueux, et d'atteindre ses objectifs, la Ville de Lancy est également labellisée Ecomobile depuis 2022.

● Mobilité douce : des voies vertes aux axes forts vélos

- Thierry Messenger
thierry.messenger@etat.ge.ch

Des objectifs ambitieux en faveur de la mobilité douce ont été fixés par le Canton de Genève, notamment la création de 175 km d'aménagements cyclables supplémentaires d'ici 2030.

En effet, on situe autour des 10% la part annuelle supplémentaire de cyclistes, avec une augmentation constante, depuis 2011, des déplacements pendulaires (pour se rendre au travail et retour) effectués à vélo, remplaçant des déplacements motorisés.

Le plan climat cantonal vise notamment la neutralité carbone d'ici 2050 et une réduction du trafic individuel motorisé de 40% à l'horizon 2030, justifiant la nécessité du développement rapide de la mobilité douce. Ainsi, 150 millions de francs ont été inscrits au plan décennal des investissements pour les aménagements cyclables, dont 20 millions pour le financement d'études. Celles-ci permettent de planifier les axes forts sur le canton, pour une réalisation par étape dès 2026. Les aménagements existants et projetés sont : des voies vertes — espaces inclusifs et apaisés — et des axes forts pour vélos — axes rapides et efficaces pour les pendulaires.

● Voie verte de Thônex

- Bruno da Silva
b.dasilva@thonex.ch

Inaugurée il y a 5 ans, la voie verte CEVA, passant par Thônex, permet un passage quotidien de 6000 à 8000 personnes. La satisfaction de ses usager·ère·s et des communes est globalement bonne, mettant en lumière les opportunités en matière de liaison, de valorisation de l'espace, de qualité de vie et de projets futurs.

Toutefois, malgré une séparation planifiée entre les flux de piétons et de cyclistes, la sécurité reste l'enjeu majeur au regard de la cohabitation et du croisement des flux. Cet aspect nécessite la mise en place d'un ensemble de mesures : feux, enrobés, marquages, obstacles, etc.

● Léman Express un premier bilan positif pour le Grand Genève

- Rémi Wurtz
remi.wurtz@etat.ge.ch

Le Léman Express (LEX), est une offre ferroviaire proposée depuis 2019. Elle représente 230 km de lignes et 45 gares franco-suisse. Depuis sa réalisation, sa fréquentation est en constante aug-

mentation. L'objectif de 60'000 montées par jour est dépassé sur le réseau régional. Le réseau semble victime de son succès. Dès lors, les principaux défis à relever dans un futur proche seront de renforcer l'offre et résoudre les problèmes de capacité pour certains trains.

Une étude comportementale a été menée en deux vagues, depuis 2019, sur un échantillon représentatif de la population genevoise adulte. Les résultats de celle-ci ont mis en lumière que la baisse du trafic individuel motorisé aux frontières était notamment liée à la mise en place du LEX. Toutefois, proposer une offre qui compensera la croissance démographique à venir, implique de fixer des objectifs forts à court, moyen, et long termes. Il s'agira de viser une amélioration de la capacité et des fréquences, un renforcement de la couverture du réseau ferroviaire à l'échelle du Grand Genève — diamétrale ferroviaire nord-sud — et un développement de l'offre et du réseau en France.

● Un projet innovant de la logistique urbaine : le nano-hub

- Céline Bartolomucci
c.bartolomucci@carouge.ch

Le plan d'action marchandises et logistique urbaine de l'OCT, a permis d'identifier la nécessité de promouvoir les véhicules à faibles nuisances (pollution, bruit, émissions CO₂) pour les professionnel·le·s. Dans ce contexte, l'entreprise OVO propose aux communes d'améliorer l'efficacité de la logistique du dernier kilomètre, tout en diminuant l'empreinte écologique.

L'approche combine des micro-dépôts urbains, des tournées en vélos cargos transporteurs, ainsi qu'une optimisation des itinéraires.

Un projet pilote de 12 mois a été mené en partenariat entre l'OCT, les villes de Carouge, du Grand-Saconnex, de Meyrin et l'entreprise OVO. Celui-ci doit se terminer en septembre 2023.

Les principaux bénéficiaires de ce projet pilote sont les transporteurs, les distributeurs, ainsi que les destinataires des livraisons. La Ville de Carouge a mis à disposition un espace de 5 m² au sol pour l'implantation d'un nano-hub sécurisé, déplaçable et doté d'une autonomie solaire. Le bilan provisoire de ce concept novateur est le suivant : 15 tournées par mois depuis Carouge, 900 à 1200 kg transportés par mois, et 1.4 t de CO₂ économisées par mois par rapport à la livraison par camion sur le dernier kilomètre et une réduction significative du nombre de déplacements des camionnettes et camions sur Carouge.

Dans un futur proche, l'objectif est d'intégrer OVO comme partie prenante des réflexions de développement des nouveaux quartiers, par exemple au PAV et de permettre la pérennisation du concept.

